

PROFIL PROFESSIONNEL

Mécanicien

*ref: cod. ISTAT : 6.2.3.1 / ROME 44316
Dernière version: Juin 2006*

Définition

Il procède à l'entretien, au diagnostic, à la remise en état, aux réglages de tout ou partie des éléments, équipements, organes d'engins et de machines, à partir des données constructeur ou des instructions de son supérieur.

Ensuite il procède à la rédaction d'une fiche technique d'intervention.

Activités principales

Entretien: Entretien courant des moteurs, des pièces de machines et d'engins, Diagnostiquer l'anomalie; Remettre en état, Echange ou réparation de pièces, d'équipements ou tout élément défectueux; Effectuer le réglage, Essais avec du matériel de test et de mesure, Mise au point, Rénover, adapter le matériel et l'équipement

Compétences

Le mécanicien doit faire l'entretien courant : vidange, graissages, purges..., analyser et interpréter la cause d'une panne, échange ou réparation de pièces, d'organes, d'équipements ou d'éléments défectueux, réglages, vérifier l'état et le fonctionnement du matériel, préparer son travail, estimer le temps nécessaire, coordonner son intervention, gérer l'approvisionnement en matériel, remplir les fiches techniques d'intervention, établir des procédures de maintenance. Il doit avoir des connaissances en connaissances de la langue, calculs numériques, les opérations de base, connaissance de la mécanique, systèmes hydrauliques, pneumatiques, électricité basse tension et/ou haute tension, notions d'automatisme, soudure, dessin, connaissance du milieu et des différents engins btp, connaissance des règles de qualité de l'entreprise, du niveau de qualité attendu, des défauts et des exigences de qualité demandées par l'entreprise, connaître les règles de sécurité, les risques potentiels, les moyens de protection et de prévention des risques, port des epi, habilitations électriques (bo-ho), habilitation pont roulant et chariot élévateur. il doit être perspicace, organisé, attentif, sens du travail en équipe, être à l'écoute, s'adapter à de technologies et modèles nouveaux, prendre des décisions, des initiatives, conseiller les conducteurs d'engins, le chef de chantier, engager sa responsabilité technique dans ses choix d'intervention, de réparation.

Conditions de travail

déplacements, horaires réguliers mais des impératifs techniques peuvent entraîner des dépassements les fins de semaine ou la nuit. L'emploi s'exerce seul ou en équipe. Travail physique, dur : Manipuler des charges lourdes (moteurs...). Travail en atelier de réparation, à l'extérieur sur les chantiers : intempéries, chaleur. Milieu bruyant, odorant et parfois poussiéreux

Qualifications requises

Formation de niveau V (CAP ou BEP) en option réparation, entretien, maintenance engins de chantier...Une expérience professionnelle significative est un plus pour accéder à ce poste.